

MAIRIE
DE
SAINT ROMAIN
CHARENTE

Code Postal 16210

Tel : 05 45 98 51 25

Fax : 05 45 98 56 96

Email : mairie.stromain@wanadoo.fr

Le Petit Rominois

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES

⇒ ★ Août 2020 N°50 ★ ⇐

Chères Rominoises, chers Rominois,

Personne n'aurait imaginé, en ce début d'année 2020, voir notre pays confronté à une crise sanitaire mondiale.

Tout d'abord, même si notre région a été moins touchée que d'autres, nos pensées vont vers les familles endeuillées par cette pandémie.

Nous remercions chaleureusement les soignants dans les hôpitaux, les EHPAD ou à domicile qui étaient en première ligne, sans oublier toutes les professions exposées qui ont poursuivi leur activité pour le bien commun.

Comme partout dans le pays se sont appliquées les mesures gouvernementales : fermeture des deux classes de l'école, de l'hôtel restaurant. Les entreprises et artisans ont été très impactés.

Cette situation inédite nous a aussi révélé beaucoup de solidarité entre les personnes. Dix couturières bénévoles ont confectionné des masques pour les habitants. Le personnel communal a été présent pendant le confinement. La Mairie est restée ouverte. Le commerce de proximité a montré toute sa raison d'être. A toutes et tous encore merci.

Pour revenir aux municipales de Saint-Romain le 15 mars dernier, vous avez majoritairement accordé la confiance à l'équipe qui vous était proposée dès le 1^{er} tour. C'est pour nous un encouragement vers cette responsabilité qui nous engage face à vous pour les six années à venir. Les derniers événements nous ont conduits à différer au 25 mai 2020 l'élection du Maire, des adjoints et des membres des commissions. La transition s'est faite tout naturellement. Nous remercions sincèrement l'ancienne équipe pour son travail rigoureux. Maintenant, nous allons tous assumer notre rôle au service de la commune.

Au nom de tout le Conseil Municipal, je vous remercie.



Votre Maire
Gilles DUPUY

ETAT CIVIL :

Naissance :

Le 16 mars 2020 **Nolan, André ROBERT** est né à Libourne (Gironde), fils de **Nicolas ROBERT** et de **Ludivine, Eva AZUM** domiciliés au n°5 Lotissement les Hauts de la Combe.



Le 8 juillet 2020 **Ellie GILLMETT** est née à Soyaux (Charente), fille d'**Alban, Joël, Claude GILLMETT** et de **Lucie NADON** domiciliés au lieu-dit « Petit Fonteneau ».

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

Décès :

M. DESRUE Joseph époux de Mme Clotilde COURCELL-CHASSIN, est décédé à SAINT-MICHEL (Charente), le 3 Février 2020 à l'âge de 85 ans. Il demeurait au lieu-dit « Le Grand Champ ».

M. BRUNELLO Claude époux de Mme Jocelyne FELIX est décédé à SAINT-MICHEL (Charente) le 25 mars 2020 à l'âge de 67 ans. Il demeurait 7 Ruelle de l'Eglise.

A ces familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

NOUVEAUX HABITANTS :

Petit Fonteneau :

M. BERALDIN, Mme GERMAIN et leurs enfants.

M. GILLMETT, Mme NADON et leur fille.

Lotissement Les Vignes :

M. FAIVRE au n°11.

Mme COLDEBOEUF et **Mme GILLET** au n°10

Route de Boisseau

M. et Mme MANNIN

Bienvenue à tous.

Multiple Rural :

La pandémie que nous venons de vivre a obligé au confinement

Cela m'a fait rencontrer de nouveaux clients venus faire leurs achats dans ma supérette où je suis installée depuis 9 ans.

Ces circonstances particulières ont changé leurs habitudes en revenant dans un lieu de proximité. Je voulais les en remercier.

Cela m'a beaucoup touchée... Moments de convivialité, de soutien pour certains... je souhaite que ces belles et nouvelles relations perdurent, sans, pour autant oublier mes fidèles clients...

Horaires à compter du 1^{er} septembre : le multiple rural est ouvert

le lundi de 9h30 à 12h30,

du mardi au samedi de 9h à 12h30,

et le dimanche de 9h à 12h.

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver **pain frais, épicerie, fruits et légumes, produits frais, produits ménagers** mais aussi les **journaux, le point vert (retrait d'argent), les timbres postes** et également du gaz.

N'oubliez pas de faire réserver votre **poisson frais** et vos **crustacés** selon la saison pour le vendredi et le samedi.

Téléphone : 05 17 21 60 97

Annie, votre Épicicière.

INFORMATIONS :

Ordures ménagères

SACS JAUNES :

Le vendredi matin tous les quinze jours sauf cas particuliers pour certains villages.

Puycheni, L'Aubrie, Le Petit Mainot, Thiollet, Foncharrière ramassage le jeudi après-midi tous les quinze jours.

Le Marzat ramassage le mardi après-midi tous les quinze jours.

SACS NOIRS :

Tous les jeudis après-midi sauf cas particuliers pour certains villages.

Puycheni, L'Aubrie, Le Petit Mainot, Thiollet, Foncharrière ramassage tous les lundis après-midi.

Le Marzat ramassage tous les lundis matin.

Important : les points de ramassage sont exclusivement réservés aux riverains. Lorsque les bacs sont pleins, il serait préférable d'apporter vos sacs la veille du ramassage pour éviter l'amoncellement de déchets qui entraîne rapidement odeurs, problèmes de propreté et d'esthétique pour les personnes qui vivent aux abords.

Vous avez en pages 12, 13 et 14 un petit rappel de Calitom pour le tri des déchets.

Il est interdit de déposer tout objet n'appartenant pas à ces listes sous peine de sanction.

Merci de votre compréhension

Pour plus d'informations, contactez le N° Vert 0 800 500 429 ou bien le site internet www.calitom.com

Déchetterie de Nabinaud : (05 45 98 40 75)

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et samedi de 9 h 12 h et de 14 h 18h.

Et le mardi de 9 h à 12 h.

Fermeture les mardis après-midi les mercredis vendredis et dimanches toute la journée.

RAPPEL CONCERNANT LES BENNES A VERRE

Il est interdit de déposer le verre à côté des bacs noirs et jaunes.

Vous avez trois endroits à votre disposition :

Place de l'Ecole, Lotissement les Vignes, A côté du garage communal.

Merci de respecter ces lieux

Déjections canines

Deux poubelles destinées au ramassage des déjections canines sont mises à disposition des propriétaires de chiens. L'une est située rue des randonneurs l'autre sur le côté de l'église. Merci de respecter la propreté du Bourg.

Carte d'identité

Depuis le mois de mars 2017 nous ne sommes plus habilités à délivrer les cartes d'identités, il faut donc se rendre à la Mairie de Montmoreau ou de Ribérac. Vous devez dans un premier temps venir chercher en mairie l'imprimé de demande de carte d'identité et ensuite prendre rendez-vous avec la mairie de Montmoreau ou de Ribérac afin de déposer la demande ainsi que les pièces justificatives. La carte est à retirer dans la mairie choisie.

Recensement pour le Service National :

Une obligation (un rappel)

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire, ils doivent s'inscrire à la mairie du domicile, avec présentation d'une pièce d'identité nationale. L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Pour toutes les personnes en incapacité de se déplacer, des rendez-vous individuels peuvent être organisés près de chez vous.

Pour plus d'informations, contactez le 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78.

Application PanneauPocket

PanneauPocket est une application mobile d'alertes et d'informations. Dès à présent vous pouvez télécharger gratuitement cette application sur votre portable afin d'être informé des événements et informations de la commune (voir flyer en fin de journal).

Container à vêtements

Comme vous avez pu le constater le container à vêtements situé à l'atelier communal a été enlevé et ne sera pas remplacé pour l'instant.

Club de Lecture

M. FAIVRE Pierre souhaite créer un club de lecture avec débat littéraire. Auteurs et livres : romans contemporains et anciens, biographies, historiens, essais et nouvelles etc...

Ce club pourrait avoir lieu 1 à 2 fois par mois minimum sur une durée entre 1 et 2 heures.

Tous passionnés de lecture, merci de contacter M. FAIVRE Pierre « 11 lotissement les Vignes 16210 SAINT ROMAIN » tél. : 06 58 28 91 99
mail : pierre.faivre67@gmail.com.

Les activités du Conseil Municipal :

Réunion du mercredi 29 janvier 2020 :

Compte rendu du repas des Aînés du 12 janvier 2020

Cette année, le repas annuel a eu lieu le 12 janvier 2020, 120 personnes ont pu en bénéficier dont 37 accompagnants.

Nous remercions l'orchestre Diapason pour leur animation très appréciée par chacun. Nous rappelons que toutes les personnes qui n'ont pu assister au repas, ont tout de même reçu leurs petites étrennes à domicile.

Délibération pour l'habilitation de CDG16 (Centre De Gestion) pour une consultation afin de souscrire un nouveau contrat groupe

Compte tenu de l'arrivée à terme de la convention signée avec le Centre de Gestion de la F.P.T. de la Charente concernant la prestation « santé et prévention des risques professionnels » il convient, pour continuer d'utiliser ce dispositif, d'autoriser le CDG16 à faire une consultation afin de souscrire un nouveau contrat groupe. Le CM donne son accord.

Location logement 22 Rue de la Mairie

Suite au départ de M. MERCIER Anthony et Mme MALPEYRE Elanie du logement situé 22 Rue de la Mairie, il est nécessaire de statuer sur les demandes de remplacement. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer cette location à Mme DUMON Elodie et M. VARNIZY Fabrice à compter du 15 février 2020.

Lotissement les Hauts de Fontblanche lot 8Bis

Un acheteur se propose d'acquérir les lots n°8 constructible et 8Bis non constructible côté RD2 pour que ce terrain soit arboré avec diverses essences d'arbres afin de couper le vent. Il y a donc lieu de revoir la délibération du 9 mars 2019. Les lots 9Bis et 10Bis resteront, quant à eux, dans le domaine communal. Le CM donne son accord.

Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 23 janvier 2020 concernant le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Mme le Maire explique que dans la séance de la CLECT du 23 janvier 2020, le Conseil communautaire a voté pour la restitution de la compétence SDIS à l'ensemble des communes. Ceci entraîne la modification des statuts de la CDC.

Budget photovoltaïque, assainissement CA 2019 et proposition budget 2020

Mme le Maire présente le CA 2019 et le budget 2020 pour le photovoltaïque et l'assainissement. Le vote se fera lors de la prochaine réunion du CM.

Questions diverses

Problèmes de vélos inutilisés à l'école
Tour du Poitou Charentes le 25 Août 2020

Réunion du vendredi 21 février 2020 :

Demande d'adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'électricité par le SDEG16

Suite à la disparition progressive dans les prochains mois des tarifs réglementés des contrats de fourniture en électricité pour les collectivités publiques, le SDEG16 propose un groupement de commande pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique. Le CM donne son accord pour l'adhésion au groupement de commande.

Participation des employeurs à la protection sociale complémentaire des agents

Mme le Maire présente le projet de participation des employeurs à la protection sociale complémentaire des agents. Une décision sera prise ultérieurement sachant qu'il faut attendre l'avis du Comité Technique avant de pouvoir délibérer.

Vote des subventions

Vote des subventions aux différentes associations et organismes pour un montant de 6 722.00€.

Examen des subventions

Vote des subventions aux différentes associations et organismes pour un montant de 6 722.00€.

● Subventions et participations des montants retenus.					
ADMR du canton	400 €	Foot. Aubeterre	200 €	Sté de Chasse St Rom.	230 €
Chambre des métiers	200 €	Lutte contre les nuisibles	1 000 €	Comité des Fêtes St Rom.	1 850 €
Prévention routière	40 €	CAUE	67 €	Ass. Promo Veau de Chalais	100 €
Croix Rouge	40 €	PACT	25 €	Le Vélo Club	500 €
Restaurant du cœur	100 €	Canoë	100 €	Autres Subv. Div.	250 €
Banque Aliment.	50 €	Prophylaxie Ted	60 €	Ass. Détente	150 €
Don du sang	80 €	CIFOP	50 €	OCCE Coop scolaire	550 €
Lutte contre le cancer	100 €	FOPAC	30 €	Maison familiale	50€
Ass. Loisirs St Rom.	150 €	Amicale Laïque St Rom.	150 €	Les Petits Comédiens Rominois	150€

Réunion du vendredi 21 février 2020 (suite):

Numérotation des villages

Afin de faciliter l'adressage des immeubles et lieux, il est nécessaire de dénommer l'ensemble de la voirie communale. Cette opération nécessite 79 plaques de rues et 279 numéros.

Délibération pour la modification des statuts de la CDC concernant la compétence maison de santé

Suite à l'abrogation de la délibération de la CDC qui portait sur la restitution aux communes de la compétence facultative « maison de santé », il est nécessaire de modifier les statuts de celle-ci en ajoutant au bloc compétences facultatives les maisons de santé de Chalais, Montmoreau et Villebois-Lavalette.

Questions diverses

Présentation d'un devis de l'entreprise Montboyer Métal concernant la réfection du portail de garage de la supérette pour un montant de 2 910.00€ HT.

Réunion du samedi 7 mars 2020 :

Location logement 18 Rue de la Mairie

Suite au départ de Mme MEDARD Audrey du logement situé 18 Rue de la Mairie, il est nécessaire de statuer sur les demandes de remplacement. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer cette location à M. ROUSSEFF Jean-Pierre à compter du 1^{er} avril 2020.

Examen et vote des taux communaux

Le CM ne souhaite pas, encore cette année, augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales. Il reconduit les taux précédents à savoir :

Taxe foncière bâtie : 22.46%

Taxe foncière non bâtie : 39.74%

Vote des différents budgets : compte de gestion, compte administratif et budget primitif de l'assainissement, du photovoltaïque, du lotissement et de la commune.

Présentation des excédents de clôture qui ressortent à la fin de l'exercice 2019 :

Assainissement :

- Report à nouveau ligne 002	73 179.96 €
- Investissement recettes ligne 001	4 051.10 €

Photovoltaïque:

- Report à nouveau ligne 002	37 983.56 €
- Investissement recettes ligne 001	26 050.74 €

Lotissement :

- Report à nouveau ligne 002	2 622.37€
- Investissement recettes ligne 001 :	24 304.67 €

Commune :

- Report à nouveau ligne 002	608 509.21 €
- Investissement dépenses ligne 001	31 616.38 €

- Investissement recettes 1068

150 000.00 €

Présentation du budget primitif 2020

Assainissement :

Examen de la section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre à la somme de 113 550.00€. Il comprend :

- **Fonctionnement recettes :** produits des services : 28 510.00€, subventions d'exploitation : 2 500.00€, produits financiers : 10.04€, amortissements subv. : 9 350.00 €, résultat reporté : 73 179.96 €.

- **Fonctionnement dépenses :** charges à caractère général : 32 520.40€, charges de personnel et frais assimilés : 32 000.00€, redevance pour modernisation : 4 000.00€, autres charges de gestion courante : 7 200.00€, charges financières : 5 815.78€, charges exceptionnelles : 100.00€, dépenses imprévues : 5 000.00€, dotations aux amortissements et provisions : 17 100.00€, virement à la section d'investissement : 9 813.82€.

Examen de la section d'investissement :

Le budget s'équilibre à la somme de 30 964.92€. Il comprend :

- **Investissement recettes :** amortissement des immobilisations : 17 100.00 €, virement sec. fonctionnement : 9 813.82€, excédent de fonctionnement : 4 051.10€.

- **Investissement dépenses :** amortissements : 9 350.00 €, emprunts : 7 150.00 €, travaux assainissement : 13 600.00 €, dépenses imprévues : 864.92€.

Photovoltaïque :

Examen de la section de fonctionnement :

Le budget est voté en suréquilibre. Les recettes sont égales à 57 864.00€ et les dépenses à 28 762.00€. Il comprend :

- **Fonctionnement recettes :** ventes de produits : 17 000.00 €, amortissements subv. : 2 870.00 €, Produits divers : 10.44€, résultat reporté : 37 983.56 €.

- **Fonctionnement dépenses :** charges à caractère général : 16 900.00€, autres charges de gestion courante : 10.35 €, charges financières : 3 671.65 €, dotations aux amortissements et provisions : 7 930.00 €, dépenses imprévues : 250.00€.

Examen de la section d'investissement :

Le budget est voté en suréquilibre en recettes pour la somme de 33 980.74€ et en dépenses pour la somme de 23 870.00€. Il comprend :

- **Investissement recettes :** amortissement des immobilisations : 7 930.00 €, solde d'exécution reporté : 26 050.74€.

- **Investissement dépenses :** installation matériel et outillage technique : 15 000.00 €, dépenses imprévues : 1 000.00 €, amortissements des subventions : 2 870.00 €, emprunts : 5 000.00 €.

Lotissement :

Examen de la section de fonctionnement :

Le budget est voté en suréquilibre. Les recettes s'élèvent à 129 000.00€ et les dépenses à 120 076.00€. Il comprend :

- **Fonctionnement recettes** : stocks de terrains : 61 306.52 €, ventes de terrain : 35 000.00 €, produits divers : 71.11 €, subventions exceptionnelles : 30 000.00€, résultat reporté : 2 622.37 €.

- **Fonctionnement dépenses** : achats matériel, équipements et travaux : 10 000.00€, charges diverses : 10.87 €, variation de stocks : 110 065.13 €.

Examen de la section d'investissement :

Le budget est voté en suréquilibre. Les recettes s'élèvent à 134 369.80€ et les dépenses à 131 306.52€. Il comprend :

- **Investissement recettes** : stocks terrains en cours : 110 065.13 €, solde d'exécution reporté : 24 304.67€.

- **Investissement dépenses** : stocks terrains en cours : 61 306.52 €, avance commune 70 000.00 €,

Commune :

Examen de la section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre à la somme de 1 042 180.00 €. Il comprend :

En dépenses : fournitures diverses : 53 000.00€, frais de personnel : 137 700.00 €, impôts et taxes : 8 000.00 €, travaux services extérieurs et autres charges : 104 500.00 €, indemnités de fonctions : 22 950.00 €, attribution de compensation : 62 000.00 €, participations et contingents : 18 900.00 €, allocations subventions : 6 722.00 €, charges diverses de gestion courante : 500.00 €, subvention de fonctionnement lotissement : 30 000.00€, créances admises en non-valeur : 500.00€, dépenses imprévues : 29 504.50 €, frais financiers : 6 000.00 €, charges exceptionnelles : 5 000.00 €, excédent de fonctionnement capitalisé : 556 903.50 €.

En recettes : produits d'exploitation : 10 750.00 €, impôts directs et taxes : 190 000.00 €, dotations et subventions : 178 800.00 €, produits domaniaux : 54 104.50 €, autres produits financiers : 16.29€, produits antérieurs : 608 509.21 €.

Examen de la section d'investissement :

Le budget s'équilibre à la somme de 984 903.50€. Il comprend :

En dépenses : remboursement d'emprunt : 17 600.00 €, dépôts et cautionnements : 2 000.00 €, travaux bâtiments et génie civil : 879 500.00 €, dépenses imprévues : 54 187.12 €, solde reporté : 31 616.38€.

En recettes : FCTVA : 53 000.00 €, pré. sur recettes de fonctionnement : 556 903.50 €, dépôts et cautionnement : 2 000.00 €, autre immo. Financières : 70 000.00 €, recettes d'équipement : 153 000.00 €, Excédent de fonctionnement : 150 000.00 €.

Réunion du vendredi 8 mai 2020 :

Renouvellement contrat M. BOULANGER

Mme le Maire informe le CM que le contrat de M. BOULANGER prendra fin le 31 Mai 2020 mais qu'il peut être prolongé de 6 mois. Le CM est favorable à la prolongation du contrat.

Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial principal de 1^{ère} classe.

Afin de reclasser l'emploi de M. MONTENON, et après l'avis favorable du Comité Technique, il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet soit 35h hebdomadaire à compter du 1^{er} décembre 2020.

Information COVID-19, application PanneauPocket, prime aux agents mobilisés.

Distribution de masque aux habitants

Un masque a été distribué à chaque habitant de la commune grâce à l'opération faite conjointement avec le département. En effet le département a fourni le tissu qui a permis à plusieurs couturières bénévoles de la commune de confectionner les masques nécessaires pour nos administrés.

PanneauPocket

La gendarmerie nous a informé qu'une application sur téléphone, nommée PanneauPocket, permettrait de communiquer des alertes ou informations à la population. Ce service aurait un coût pour la commune de 130€ par an. Le Conseil donne son accord.

Prime aux agents mobilisés

Tous nos agents ont été présents à leur poste lors de la période de crise suite à l'épidémie de COVID-19, aussi il est proposé de leurs attribuer une prime exceptionnelle. Elle sera modulée en fonction du temps de travail. La mise en place de cette prime se fera après réception du décret stipulant les modalités d'attribution.

Garantie santé suite à l'avis favorable du comité technique

Madame le Maire rappelle au CM le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 stipulant que les collectivités avaient la possibilité de participer financièrement aux contrats santé et prévoyance de leurs agents. Suite à l'avis favorable du Comité Technique, la commune souhaite mettre en place cette participation financière pour le risque santé et de retenir la labellisation. Le montant accordé est fixé à 20€. Le Conseil donne son accord.

Questions diverses

Travaux de voirie :

Plusieurs travaux d'aménagement ont été réalisés au lotissement Les Maines et à Sac suite aux inondations, un problème identique se pose à Limoges.

Devis monument aux morts :

Présentation de deux devis de la société MONTAUBAN afin de restaurer les inscriptions du monument aux morts.

Réunion du lundi 25 Mai 2020 :

Election du Maire et des Adjoint

Tous les membres du nouveau Conseil Municipal étant présents, le Président de séance invite les participants à procéder à l'élection du Maire. L'élection a eu lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Après le dépouillement, du 1^{er} tour du scrutin, **M. DUPUY Gilles est élu Maire**. Ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. DUPUY, il a été procédé à l'élection de trois adjoints.

1^{er} Adjoint : M. JOURNET Thierry, 2^{ème} Adjoint : M. BERTHOMET Gérard, 3^{ème} Adjoint : M. BONNET Jean-Michel

Indemnité Maire et Adjoint

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2123-20 et suivants, il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux trois Adjoint. Après délibération, le Conseil Municipal fixe les indemnités pour l'exercice effectif de la façon suivante :

- Maire : 31 % taux maximum de l'indice 1027

- Adjoint : 7 % de l'indice 1027. Les trois adjoints toucheront le montant de deux indemnités divisées en trois parts égales.

Délégations au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal

Les dispositions du Code général des Collectivités territoriales permettent au CM de déléguer au Maire un certain nombre de compétences. Le CM décide donc pour la durée du présent mandat de confier à Monsieur le Maire les délégations prévues au CGCT.

Nomination des délégués à diverses commissions (voir tableau p.7 et 8).

Questions diverses

Adressage : la pose des numéros et noms de voies se fera au mois de septembre

Réunion du mercredi 24 Juin 2020:

Délibération à compléter concernant la délégation donnée par le CM au Maire

Suite à une information de la préfecture il est nécessaire d'apporter un complément à la délibération concernant la délégation donnée par le Conseil Municipal au Maire. Il y a lieu de spécifier les limites des délégations correspondant aux 2° (tarifs des droits de voirie) et au 3° (emprunts) de l'article L 2122-22 du CGCT. De ce fait le Conseil décide de ne pas donner de limite en ce qui concerne les tarifs de droits de voirie par contre pour les emprunts la limite est fixée au montant inscrit au budget.

Délibération concernant les pistes forestières et les lotissements pour la signature des actes.

Suite à l'élection du Maire en date du 25 Mai 2020, il est nécessaire de délibérer afin qu'il puisse signer les actes concernant les pistes forestières ainsi que les ventes de lots des lotissements. Le CM donne son accord.

Délibération relative au service secrétaire de mairie itinérant du CDG de la FTP de la Charente

M. le Maire explique au CM qu'il est possible d'adhérer au service de secrétaire de mairie itinérant proposé par le CDG de la FPT (Fonction Publique Territoriale) de la Charente afin de remplacer ou d'apporter un soutien en cas d'accroissement temporaire d'activité à la secrétaire. Le CM donne son accord.

Renouvellement de la commission communale des impôts

A la demande de la Direction Générale des Finances publiques chaque municipalité doit proposer douze titulaires et douze suppléants pour composer la commission communale des impôts directs (CCID).

Prime exceptionnelle COVID-19

Suite à un complément d'information il est possible de verser une prime exceptionnelle aux agents en contrat CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement à l'Emploi). Compte tenu de leur présence à leurs postes lors de la période de crise suite à l'épidémie de COVID-19. Il est donc proposé d'attribuer une prime exceptionnelle à notre agent en contrat CUI-CAE selon les modalités prises dans la délibération n°2016 en date du 8 mai 2020. Le Conseil donne son accord.

Travaux voirie

M. BERTHOMET 2^{ème} adjoint fait le compte rendu de la réunion avec la Scotpa concernant les travaux de voirie. Il explique aussi que les grosses pierres à l'extrémité des pistes forestières ont été déplacées afin d'autoriser l'accès. Le CM discute d'un autre système moins contraignant afin de faciliter l'accès à ces pistes, l'installation de barrières serait une bonne alternative.

Questions diverses

Chaudière : Suite à un problème de fissures dans le foyer de la chaudière, une entreprise spécialisée est venue faire les réparations.

Adressage : le décompte des plaques et des numéros est terminé, il y a lieu maintenant de passer commande. Les anciens panneaux directionnels seront réutilisés et tous les villages auront leur nom d'allée. Le CM décide de faire l'installation des plaques et numéros.

Réfection du monument aux morts : Un devis a été fait par l'entreprise MONTAUBAN, le CM propose de demander un devis à l'entreprise CONDEMINE aux fins de

comparaison. Le CM prendra une décision lors d'un prochain conseil.

Demande d'organisation d'une brocante le 14 juillet par un privé : Compte tenu de l'annulation de la brocante du Comité des Fêtes et en raison de l'application des mesures sanitaires COVID-19 le CM s'oppose à l'organisation de cette brocante.

Projets à réaliser : M. RIBEREAU annonce que les lotissements sont presque complets et qu'il serait judicieux de prévoir de nouveaux projets pour cette nouvelle mandature.

Site internet : Mme ARDILLER et Mme SEGALINI ont pris contact avec les associations pour les textes à insérer sur le site. Informer les habitants qu'il serait intéressant de réfléchir à l'emplacement des boîtes aux lettres.

Information sur le budget : M. le Maire présente au nouveau conseil les grandes lignes du budget 2020.

Terrain de tennis : M. BONNET JM propose de mettre en place un code d'entrée pour le terrain de tennis afin d'éviter les dégradations. Ce code serait accessible sur Internet. Chacun réfléchit à la proposition qui sera débattue lors du prochain conseil.

Ralentisseur sur la départementale : l'installation d'un radar pédagogique solaire serait à réfléchir afin de limiter la vitesse dans le bourg qui n'est pas respectée. M. le Maire se propose d'en parler à M. JOBIT.

Réunion du vendredi 10 juillet 2020:

Election des délégués en vue des sénatoriales

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2020 à Angoulême. Pour cette élection le Conseil Municipal doit élire 3 délégués titulaires et 3 suppléants. Sont élus titulaires avec 14 voix : M. DUPUY Gilles, avec 9 voix : M. BONNET Jean-Michel, avec 8 voix : M. JOURNET Thierry et sont élus suppléants avec 14 voix : Mme TERRACOL Lucette, M. BERTHOMET Gérard et Mme SEGALINI Martine.

Désignation du délégué CNAS

Suite au renouvellement du CM il y a lieu de désigner un délégué parmi les Conseillers. Mme SEGALINI Martine est élue.

Commission de contrôle des listes électorales

Suite au renouvellement du CM il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un suppléant au sein du Conseil afin de siéger à la commission de contrôle des listes électorales. Mme TERRACOL Lucette est élue titulaire et Mme ARDILLER Martine suppléante. Pour les délégués de l'administration M. GEAY Joël reste titulaire et M. DOUGAL Pascal suppléant. Pour les délégués du Tribunal de Grande Instance M. BONNET Jean-Daniel est proposé comme titulaire et M. NAUDIN Pascal suppléant.

Questions diverses

Journal : Mme ARDILLER et Mme SEGALINI ont recolté les informations auprès des associations pour l'élaboration du journal.

Aménagement du terrain communal : M. RIBEREAU Jean-Pierre a déjà pris des contacts et suit le dossier.

Dégradation poubelles : M. BONNET Jean-Michel et M. GELISSE Ghislain vont recenser les sites, photographier les dégradations afin de contacter CALITOM.

Application panneauPocket : Après étude du dossier cette application coûtera 180€ par an à la commune et non 130€.

Parking derrière la mairie : Afin de libérer la place de l'Eglise qui accueille les véhicules des usagers de la mairie et de la supérette, le CM donne son accord pour l'utilisation du terrain communal qui se situe derrière la mairie pour faire stationner les habitants et les touristes des gîtes.

Demande de construction d'un WC public : le CM donne son accord pour que M. BONNET Jean-Michel demande des devis.

Nomination des délégués à diverses commissions Communales

CHEMINS :

M. DUPUY Gilles M. BERTHOMET Gérard M. RIBOU Serge M. GENDRON Geoffrey

BATIMENTS COMMUNAUX :

M. BONNET Jean-Michel M. RIBEREAU Jean-Pierre M. RIBOU Serge M. GELISSE Ghislain
M. JOURNET Thierry

BUREAU D'AIDE SOCIALE CATASTROPHES NATURELLES :

Mme SEGALINI Martine Mme ARDILLER Martine Mme BONNET Elisabeth M. BONNET Jean-Michel

COMMISSION des FINANCES :

M. DUPUY Gilles M. JOURNET Thierry M. BERTHOMET Gérard M. BONNET Jean-Michel
M. GOUGEON Gérard M. RIBEREAU Jean-Pierre Mme TERRACOL Lucette Mme ARDILLER Martine

FETES ET CEREMONIES :

M. JOURNET Thierry M. BONNET Jean Michel M. RIBOU Serge M. GENDRON Geoffrey
M. DUPUIS Pierrick Mme BONNET Elisabeth

APPEL D'OFFRES : 3 délégués titulaires et 3 suppléants

M. JOURNET Thierry	Titulaire	Mme TERRACOL Lucette	Suppléant
M. BERTHOMET Gérard	Titulaire	M. RIBEREAU Jean-Pierre	Suppléant
M. BONNET Jean-Michel	Titulaire	Mme SEGALINI Martine	Suppléant

ENNEMIS DES CULTURES :

M. JOURNET Thierry M. GENDRON Geoffrey

DEFENSE :

Mme ARDILLER Martine

CIMETIERE :

M. DUPUY Gilles Mme TERRACOL Lucette M. BONNET Jean-Michel

ASA DE SAINT ROMAIN :

M. RICHARD William

SITE INTERNET – PRESSE - JOURNAL :

Mme ARDILLER Martine Mme SEGALINI Martine Mme BONNET Elisabeth M. RIBEREAU Jean-Pierre

ECOLE :

Mme BONNET Elisabeth

Intercommunales

SYNDICAT MIXTE CHARENTE EAU : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

1^{er} M. BERTHOMET Gérard titulaire 1^{er} M. BONNET Jean-Michel suppléant

SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ENERGIES (Chalais – Aubeterre) : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

1^{er} Mme TERRACOL Lucette titulaire 1^{er} M. RICHARD William suppléant

SYNDICAT DU SABV Dronne Aval : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

1^{er} M. RICHARD William titulaire 1^{er} M. GELISSE Ghislain suppléant

SYNDICAT ALIMENTATION EAU POTABLE : 2 délégués titulaires

1^{er} M. BERTHOMET Gérard titulaire 1^{er} M. GELISSE Ghislain titulaire

SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

1^{er} M. BONNET Jean-Michel titulaire 1^{er} M. BERTHOMET Gérard suppléant

ERDF : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

1^{er} M. GELISSE Ghislain titulaire 1^{er} M. RICHARD William suppléant

ATD16 : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

1^{er} M. RIBEREAU Jean-Pierre titulaire 1^{er} Mme ARDILLER Martine suppléant

CDC TUDE ET DRONNE : 1 délégué titulaire

1^{er} M. DUPUY Gilles titulaire

Vélo Club – St Romain

Les différentes manifestations de Juin Juillet et Août ont dû être annulées, comme toutes les autres activités, en raison de la COVID 19.

- L'Assemblée Générale est programmée le Samedi 17 Octobre 2020 à la Salle des Fêtes de St-Romain.
- Un Repas dansant devrait avoir lieu le 7 Novembre 2020.
- Dans l'immédiat, nous sommes encore dans l'incertitude pour l'organisation du Téléthon.
- Seules les sorties d'entraînements du dimanche matin ont repris depuis le 21 Juin avec les consignes réglementaires à appliquer.
- Enfin en ce qui concerne le Loto qui devrait avoir lieu le dernier Dimanche de Janvier 2021, nous espérons pouvoir vous donner la date exacte dans le courant du 3^{ème} trimestre.

La Présidente Mme Agnès LISSENDREAU

L'A.D.M.R.

L'Aide à Domicile en Milieu Rural félicite les nouveaux et anciens candidats nouvellement élus dans nos communes, avec lesquels elle souhaite, comme par le passé, agir en parfaite collaboration.

Cette association regroupe les 11 communes de l'ancien canton d'Aubeterre, soit : Aubeterre, Bellon, Bonnes, Laprade, Les Essards, Montignac-Le-Coq, Nabinaud, Pillac, Rouffiac, Saint-Romain, Saint-Séverin.

Son but est d'envoyer des aides ménagères formées, dans des familles ayant besoin d'être soutenues et pour les plus âgées, afin de les garder le plus longtemps possible dans leur environnement.

Cette aide consiste entre autres, à faire du ménage, faire la toilette, participer au lever, au coucher etc...

L'ADMR propose également la livraison de plats chauds et savoureux réalisés par la maison de retraite de CHALAIS.

Mme Constantin à Aubeterre au 05 45 98 16 59, ainsi que Mme Benoit à Bellon, au 05 45 98 40 96, pourront vous répondre à ce sujet.

Ces derniers temps, avec le confinement, le personnel a fait preuve d'un grand professionnalisme. Avec toutes les protections de rigueur, elles sont toutes intervenues avec dextérité.

L'ADMR est composée d'un bureau et d'un conseil d'administration, présidés par M. Pierre-Marcel BENOIT. Le secrétariat est assuré par Mme Véronique VALLET dont le bureau est situé rue Saint Jacques à Aubeterre. Tel : 05 45 98 40 81.

Les permanences sont : Le mardi de 8h30 à 10h, le mercredi de 9h à 10h15, le jeudi de 8h 30 à 10h.

En cas d'urgence, le 05 45 37 00 50 est à votre disposition. Il s'agit de la fédération départementale.

Renseignez-vous auprès de votre mairie qui vous donnera les coordonnées de la personne responsable sur votre commune.

Chaque année, L'ADMR organise un repas campagnard au mois de Juillet, dans une commune différente chaque année. Les bénévoles ainsi que les maires ou les adjoints de chaque commune sont les bienvenus pour préparer ce repas qui permet à l'association de récolter des fonds afin de venir en aide aux familles les plus démunies.

Cette année, nous avons regretté son annulation, due à la pandémie.

L'association recherche des personnes bénévoles pour consolider ses actions. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Le Comité des Fêtes

Suite à la pandémie du COVID 19, le Comité des Fêtes n'a pu assurer ses manifestations estivales.

Croyez sincèrement que cela nous a chagriné car nous prenons plaisir à vous offrir ces moments de convivialité, mais la prudence a prévalu et a permis à chacun de prendre soin de soi et de ses proches.

Nous attendons les suites de cette crise sanitaire et vous tiendrons au courant sur la faisabilité du réveillon de la Saint-Sylvestre.

En vous souhaitant de bonnes vacances, et au plaisir de se rencontrer très vite.

Thierry Journet
Président

La société de chasse

Amis chasseurs et Rominois,

Cette année 2019/2020 s'est achevée plus tôt que prévue par ce coronavirus. Malgré tout, la saison s'est passée au mieux pour nos chasseurs par le prélèvement de sangliers toujours plus nombreux sur notre territoire, de chevreuils et d'un cerf.

Hélas suite à la pandémie les battues aux renards ont dû être stoppées.

Notre banquet a pu avoir lieu avant le confinement. Nous remercions tous les bénévoles, la mairie, les acteurs de cette soirée. Nous souhaitons bien sûr que la prochaine saison puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles et attendons les consignes de la fdc16.

Nous vous communiquerons la date de la rando, à cet effet les chemins ont été entretenus par une quinzaine de bénévoles le samedi 06 juin. Merci à eux.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 24 juillet à 20h30 au local.

Si vous êtes intéressés pour intégrer notre équipe dynamique, postulez auprès de notre président, vous serez les bienvenus. Dans l'attente de vous revoir la DIANE ROMINOISE

vous demande de prendre soin de vous.

Association Amitié Détente

Comme Chaque Association, nous avons arrêté nos activités le 17 Mars 2020

Nous espérons pouvoir reprendre à la Rentrée de Septembre.

Nous vous informerons des dates de reprise.

Affiches « Salle des Fêtes » « Supérette » et Site Internet.

Merci pour votre compréhension

Pour Tous Renseignements : Dany Bonnet 05-45-98-59-18

L'Association Loisirs :

Pendant cette longue période de confinement, l'Association Loisirs a suspendu ses randonnées à partir du 17 mars.

Hormis nos randonnées habituelles du mardi matin, nous avons prévu une randonnée à Condéon le 31 mars, avec la visite du Moulin puis un repas dans une ferme auberge à Oriolles.

Une autre randonnée à Siorac de Ribérac était prévue le 5 mai suivie d'un repas au restaurant d'application de la Maison Familiale.

La sortie annuelle a également été annulée.

Nous avons repris les randonnées le 16 juin, avec les recommandations préconisées par la Fédération Française de randonnée,

Le programme est affiché sur le panneau d'affichage de la Maison de la Randonnée.

Si les conditions sanitaires le permettent, il est prévu, le mardi 10 septembre, une randonnée à partir du Moulin de Poltrot à Nabinaud, avec le Club de Brie sous CHALAIS, suivie d'un repas pris en commun sur le site du moulin.

Restez vigilants face au coronavirus.

Renseignements :

Président : Jean-Marie TALLON 06 08 56 32 03

Secrétaire : Martine SEGALINI 06 81 52 00 28

Les Petits Comédiens Rominois

L'association « *Les petits comédiens rominois* », créée en octobre 2019, est une troupe théâtrale de neuf enfants, âgés de 6 à 13 ans. La troupe a déjà présenté deux spectacles :

Le premier, sur la place de la mairie, était une façon de fêter Halloween au cœur du village, en compagnie des voisins et amis qui ont eu plaisir à déguster la soupe à l'oignon. Pour remercier les petits comédiens, nos amis anglais, habitués aux fêtes d'Halloween au Royaume Uni, ont présenté et animé des jeux vraiment amusants que nous ne connaissons pas ici.

Le deuxième spectacle a permis à la petite troupe de célébrer Noël sur les planches. Les petits comédiens ont joué à l'école d'Aubeterre devant les élèves de l'école maternelle puis ont enchaîné à l'école de Saint-Romain, devant les élèves de l'école élémentaire. Mais, ils n'ont pas oublié les voisins, amis et habitants de la commune puisqu'ils ont présenté ce même spectacle, au public, début janvier, dans la salle des fêtes de Saint-Romain.

Voilà, tout allait bon train pour monter le spectacle de carnaval. Les enfants avaient choisi des personnages de la Comedia dell'arte... Vous savez, ces personnages qui jouent avec des masques... On ne croyait pas que les masques prendraient une toute autre allure, Coronavirus oblige !

Et ce fut le confinement... Et les étapes du déconfinement... Et les mesures nécessaires pour protéger tout le monde avec les gestes barrières, la distanciation sociale et les désinfections... Nous avons attendu de connaître les avis nationaux, préfectoraux et municipaux... Etant donné que les enfants de la troupe arrivent d'univers différents, et que, pour les répétitions, la présence de tous reste, néanmoins, indispensable, il a été décidé que l'association, afin de ne prendre aucun risque, ne reprendrait l'activité que début septembre. Compte tenu de la courte saison, les neuf enfants de la troupe n'auront pas à payer une nouvelle cotisation, laquelle pourra ainsi courir sur deux années.

Afin qu'une troupe de théâtre puisse se produire, il lui faut un public et... le public est venu !

Aussi, **Anna, Chayton, Hugo, Loé, Lucas, Malo, Mathéo, Noé et Roxane** (par ordre alphabétique des prénoms) vous remercient chaleureusement et vous envoient leurs amitiés. Ils espèrent, bien entendu, que vous viendrez, à nouveau, nombreux, les applaudir. Merci également à la mairie de Saint-Romain qui permet aux petits comédiens de répéter dans la salle des fêtes.

Composition du bureau :

Présidente : Elisabeth BONNET-TOUZAIN

Trésorier : Gérard GOUGEON

Secrétaire : Loé CHARBONNET

Cotisation annuelle : 15 €

Cours de théâtre gratuits dispensés par Betty (Elisabeth Bonnet-Touzain)

Répétitions le mercredi de 18h à 19h, à la salle des fêtes de Saint-Romain

Une assemblée générale est prévue début septembre 2020.





❖ Espace de parole pour les Aidants Familiaux ❖

**... Venez vous ressourcer ... Echangez ... Prendre un temps pour vous ...
... Souffler ... Sans culpabiliser ...**

Accompagner un parent, un conjoint, un enfant, un frère, une soeur atteint de la maladie d'Alzheimer, d'un cancer, d'une dépression, d'une addiction, d'un handicap physique, mental ou sensoriel, de schizophrénie, de troubles du spectre autistique ou de troubles bipolaires, ..., demande de l'énergie, beaucoup d'énergie, souvent au détriment de soi...

Venez partager votre vécu d'aidant dans un petit groupe (6 personnes maximum). Pour tenir sur du long terme, il est important pour l'aidant de prendre soin de lui, de s'informer, de mobiliser de l'aide extérieure. Cet espace de parole, lieu neutre et bienveillant, permet de partager son quotidien, ses émotions avec d'autres aidants.

Bien s'occuper de soi permet de mieux accompagner la personne aimée

Juillet : Vendredi 10, Lundi 20	Août : Vendredi 7, Lundi 17
--	------------------------------------

Groupe restreint (6 personnes max) Lieu : Ostal Numérique à St Aulaye (côté de la pharmacie)
Horaires : 10h - 12h Tarif : 15 € / personne Réservation obligatoire 24h à l'avance

❖ Atelier Randon' Être ❖

... Marche méditative Relaxation Bien être physique et psychique ...

A travers la campagne, laissez vous porter en silence au rythme de votre respiration. L'idée est de se connecter à soi, à ce qui nous entoure pour être plus présent au monde. Cet atelier vous permet d'allier le plaisir physique de la marche, de la déambulation, de la pleine conscience. Découvrez la **Marche Afghane** aussi appelée "yoga de la marche".

Départ Aubeterre (Parking proche du cimetière)	Départ St Aulaye (Tiers lieu Ostal numérique)
Juillet : Samedi 11 / Dimanche 19 / Dimanche 26	Juillet : Mercredi 15 / Jeudi 23 / Mercredi 29
Aout : Dimanche 2 / Dimanche 9 / Dimanche 16	Aout : Mercredi 5 / Mercredi 12 / Mardi 18

Groupe restreint (5 personnes max) Départ : 8h30 Durée : 2h Distance : 5 à 7 km
Tarifs : 10 € / séance ou 50€ / 6 séances Réservation obligatoire 24h à l'avance
Possibilités de mettre en place des ateliers sur demande (à partir de 3 participants)



**Pour tous renseignements , n'hésitez pas à me contacter:
Céline Leparc 06-10-81-80-70 / celineleparc16@gmail.com / facebook et instagram**

La Vie Scolaire :

En raison de la crise sanitaire la plupart des projets engagés ont malheureusement été annulés. Les enseignants saluent l'implication de tous les partenaires, en particulier les familles, qui ont fait preuve d'une implication remarquable durant toute cette période. M. BECQUE, directeur de l'école continuera à enseigner auprès des CM1-CM2 et M. THIEBAUD assurera l'intérim de la classe de CE1-CE2 de Mme LACHAAR CHAUVIN, en congé maternité jusqu'au 1^{er} novembre.

Les deux classes se composent comme suit :

CE1-CE2 avec pour enseignante Mme Lachaar Chauvin : 12 CE1 et 9 CE2

CM1-CM2 avec pour enseignant M. Becque : 8 CM1 et 12 CM2

Les départs pour la rentrée 2019-2020 :

6 élèves partent en 6^{ème} (DOUGAL Sacha, LAGUILLON Alexis et Quentin, LOOSEMORE Nayah, SOUILLER—TECHER Gabriel et VILA Ewenne).

Année scolaire 2020 – 2021

Année scolaire 2020-2021	Calendrier applicable aux écoles de la Charente (Zone A)
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2020 au matin
Congés de TOUSSAINT	Du vendredi 16 octobre 2020 au soir au lundi 2 novembre 2020 au matin
Congés de NOEL	Du vendredi 18 décembre 2020 au soir au lundi 4 Janvier 2021 au matin
Congés d'hiver	Du vendredi 5 février 2021 au soir au lundi 22 février 2021 au matin
Congés de PRINTEMPS	Du vendredi 9 avril 2021 au soir au lundi 26 avril 2021 au matin
Pont de l'Ascension	Du mardi 11 mai 2021 au soir au lundi 17 mai 2021 au matin
FIN D'ANNEE SCOLAIRE	Mardi 6 juillet 2021 au soir

PETIT RAPPEL DE CALITOM POUR LE TRI DES DECHETS

Sac jaune

Le recyclage évolue pour nous permettre de trier encore plus. Avec les papiers, les emballages en carton, aluminium, acier et briques alimentaires, la totalité des emballages en plastique peuvent désormais être triés. Ainsi, tous les emballages se trient.

Pensez à compacter les cartons pour éviter que ça déborde. Quelques principes de savoir vivre et de bon sens font la qualité de notre village.

Toutes les barquettes plastiques

[barquettes_plastique.jpg](#)



Tous les pots et boîtes plastiques

[pots_et_boites_en_plastique.jpg](#)



Tous les sacs et sachets plastiques

sacs_et_sachets_plastique.jpg



Toutes les briques, cartons, papiers (catalogues, cahiers, livres, journaux, magazines, enveloppes)

briques_cartons_et_papiers.jpg



Toutes les bouteilles d'eau, de jus de fruits, soda...

bouteilles_eau_jus_de_fruits_soda.jpg



Tous les flacons de produits de toilette et produits ménagers vides

flacons_produits_toilette_et_menager.jpg



Toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal

bidon_barquette_aerosol_metal.jpg



Tous les films plastiques

film_plastique.jpg



Les ordures ménagères sont composées des déchets qui n'ont aucune solution de recyclage ou de valorisation actuellement. Ces déchets sont désormais de moins en moins nombreux.

Ces déchets

- **couches** culottes, lingettes...
- **essuie-tout** et emballages sales...
- **vaisselle cassée**...
- **objets** en plastique ou composés de plusieurs matières...

Dans la poubelle noire

Les **ordures ménagères** doivent être jetées dans les sacs noirs.

Rappel sur la divagation des chiens

Le sujet a été développé sur le dernier Rominois mais n'a pas été entendu. Vous savez que tous chiens circulant sur le territoire de la commune doivent être munis d'un collier portant nom et adresse de leurs propriétaires et être tatoués ou posséder une puce. Une déclaration obligatoire des chiens dangereux de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doit être faite à la mairie.

Propriétaires de chiens, vous devez trouver des solutions pour éviter la divagation et la gêne du voisinage, et ceci avant de les retrouver à la fourrière comme indiqué dans l'arrêté municipal du 31 août 2017.

Pour la sécurité de tous, merci de respecter cet avis.

Changement d'adresse

Si toutefois vous avez besoin d'aide pour les démarches à effectuer pour votre changement d'adresse administrative, suite à la pose des numéros, vous pouvez prendre contact avec Madame ARDILLER Martine et Madame SEGALINI Martine.

Mme ARDILLER : 06 19 36 89 34.

Mme SEGALINI : 06 81 52 00 28.

Vidéoprotection

Pour votre sécurité la mairie a équipé son bourg d'un système de vidéoprotection. Les caméras se situent place de l'église, salle des fêtes, terrain de tennis et parking de l'école en direction des containers.

Site internet

Mme ARDILLER Martine et Mme SEGALINI Martine ont commencé la mise à jour du site internet de la commune mais vous pouvez quand même le visiter à l'adresse www.commune-de-saint-romain.fr. Bonne visite.

Ordures ménagères (rappel)

Nous avons encore été informés que les containers débordent à divers endroits de la commune. Nous vous rappelons que si la poubelle est pleine vous devez vous diriger vers un autre point ou déposer vos sacs la veille du ramassage.

Les cartons doivent être absolument compactés pour éviter que ça déborde sous peine de sanction. Vous pouvez aussi les déposer en déchetterie. Quelques principes de savoir vivre et de bon sens font la qualité de notre village.



Toute l'équipe municipale vous remercie d'avoir pris un peu de temps pour parcourir les pages du Petit Rominois.

Pour vous et pour vos proches, prenez soin de vous et respectez les gestes qui font barrière à l'indésirable virus...

Amitiés à chacun de vous...

SOYEZ

ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre commune, s'est équipée de l'application

PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !



MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !